Pôle Tranquillité Publique
Sécurité et Réglementation
Service Réglementation
Foires et Marchés

Réservé à l'administration

Reçu le :

Observations :

Tél. 0 800 891 891
odp-commerces@mairie-metz.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN EMPLACEMENT DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE AMBULANTE*

dossier à remplir en caractère d'imprimerie - la présente demande ne vaut pas autorisation

1. DEMANDEUR

Nom, Prénom : ……..

Adresse : ……

Téléphone fixe et Mobile : ……...

Email : ……

Statuts juridiques : ☐ SA ☐ SAS ☐ SARL ☐ EURL ☐ Autre : ……

Dénomination de la société : ……..

N° SIRET : …… / …… / …… / 000 ……

2. OBJET DE LA DEMANDE

☐ Exploiter un emplacement
☐ Reprendre l'exploitation d'un emplacement
☐ Demande de changement d'emplacement

Adresse(s) du projet : ……..
……...

3. PÉRIODE ET HORAIRES SOUHAITÉS

☐ Installation annuelle
☐ Installation mensuelle

Horaires d'exploitation souhaités (en dehors desquels le véhicule devra impérativement quitter l'emplacement) : ……

Jours d'exploitation souhaités : ……..

NOTA : si votre installation nécessite un raccordement électrique, il vous appartient de prendre directement attache avec les services de l'UEM.

4. PIÈCES A FOURNIR

1. **copie de la carte de commerçant non sédentaire** (chambre de commerce et d'industrie)
2. **extrait du registre du commerce et des sociétés** (K-bis) de moins de 3 mois
3. **attestation d'assurance** RC professionnelle
4. **copie de la carte d'identité** (recto/verso)
5. **documentation couleur des véhicules concernés** (dimensions, etc…)
6. **copie de la carte grise** du véhicule
7. **photographie couleur du site concerné** faisant apparaître l'emplacement envisagé
8. **plan de ville** permettant de localiser l'emplacement et faisant apparaître les limites domaines privé/public (geo.metzmetropole.fr)
9. **relevé d'identité bancaire** au nom de la société

➢ L'instruction du dossier ne peut être entreprise que si la collectivité est en possession de l'intégralité de ces documents.

➢ Toute pièce complémentaire nécessaire à une meilleure compréhension du projet pourra vous être demandée. Dès lors, la date de réception des documents manquants constituera le point de départ du délai d'instruction légal du dossier qui est de deux mois.

➢ La présente demande ne vaut pas autorisation tacite et l'exploitation de la terrasse n'est pas tolérée durant l'instruction du dossier.

☐ J'atteste de l'exactitude des informations fournies.

Fait à : …….. Le : ……..……

Signature : ……...…

La présente demande est à adresser :

Par courrier	**Par dépôt**	**Par mail**
Mairie de Metz Pôle Tranquillité Publique Sécurité et Réglementation Service Réglementation Foires et Marchés 1, place d'Armes J.F. Blondel Boîte postale 21025 57036 METZ CEDEX 1	**Service Réglementation** **Foires et Marchés** 59, rue Chambière 57000 METZ Pendant les horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h15 et de 14h15 à 17h15	odp-commerces@mairie-metz.fr

Les informations recueillies par le service de la Règlementation font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les organisateurs des manifestations sur la Ville de Metz. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz et de la Trésorerie Municipale. Conformément aux articles 15 à 23 du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, auprès de la ville de Metz à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Metz. A l'attention du DPO - 1, place d'Armes J.F. Blondel 57036 METZ Cedex 1 - Téléphone **Allo Mairie 0 800 891 891** - **dpo@mairie-metz.fr**